



CDOS

ORNE

PASS ' SPORTIF

SAISON 2022-2023

Aide financière à la prise de licence dans un club sportif ornaïse pour les personnes éloignées de la pratique sportive pour des raisons de handicap, de maladies chroniques, de précarité et pour les jeunes des territoires carencés.

Contact :

Clément HERMENIER – Chef de Projet CDOS 61
06 02 42 63 28 / orne@franceolympique.com



LE PASS'SPORTIF DE L'ORNE

Les pratiques sportives sont des supports essentiels de la vie sociale, sources d'engagement et d'épanouissement personnel, d'éducation et de développement communautaire. Les fonctions éducatives et sociales du sport sont conditionnées en premier lieu par la question fondamentale de l'accès aux pratiques sportives.

Le dispositif départemental Pass'Sportif :

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Orne met en place une aide financière directe à la prise de licence en club aux personnes éloignées de la pratique.

L'objectif est d'encourager la pratique sportive inclusive en réduisant les frais d'adhésion auprès d'associations sportives du département pour les personnes socialement défavorisées, les personnes en situation de handicap, les personnes atteintes de maladies chroniques, et les jeunes (10-12 ans)

Les personnes éligibles :

- Personnes de plus de 18 ans, bénéficiant du RSA ou de la garantie jeune (autre cas selon étude)
 - Aide de 50 € maximum, dans la limite des frais réels engagés
 - Justificatif à fournir : attestation de versement des minimas sociaux de moins de 3 mois
- Personnes de plus de 18 ans en situation de handicap, bénéficiant de l'AAH (Allocation Adulte Handicap) pour une licence dans un club labellisé « Norm'Handi, valides-handicapés pour un sport ensemble » (ou en cours de labellisation)
 - Aide de 50 € maximum, dans la limite des frais réels engagés
 - Justificatif à fournir : notification MDPH de l'AAH
- Personnes de plus de 18 ans atteintes d'une affection de longue durée, pour une licence dans un club référencé sur le site www.sportsantenormandie.fr
 - Aide de 50 € maximum, dans la limite des frais réels engagés
 - Justificatif : prescription médicale ou justificatif d'ALD en cours de validité délivré par l'organisme de sécurité sociale (volet 3 du parcours de soin)
- Jeunes de tout niveau scolaire, **pour une première licence dans un club** (ayant bénéficié de la Carte Passerelle Ecole-Club) et non éligible au Pass'Sport national
 - Aide de 50 € maximum, dans la limite des frais réels engagés
 - Justificatif : licence, Carte Passerelle le cas échéant

Une personne ayant bénéficié du Pass'Sportif les années précédentes ne peut en bénéficier de nouveau par la suite dans le même club.

Les clubs éligibles :

Tous les clubs sportifs dont le siège social se situe dans l'Orne et qui sont affiliés à une fédération sportive. Pour trouver un club : <https://monclubpresdechezmoi.com/>

Les prises de licences « Handisport » ou « Sport Adapté » seront étudiées uniquement dans le cadre d'une inclusion dans un club valide.

Pour toute demande réalisée par le club, une attestation sur l'honneur affirmant le montant réglé par le bénéficiaire, signée du président de l'association sera demandée.

Montant de l'aide :

Maximum 50 € dans la limite des frais réels engagés par le bénéficiaire.

La demande est faite par le club auprès du CDOS 61 via le formulaire ci -après.

L'aide est versée au club, mais doit obligatoirement être réservée au sportif :

- Soit le club déduit l'aide au bénéficiaire
- Soit le club reverse l'aide au bénéficiaire lorsqu'il a reçu le versement de l'aide du CDOS

Attention : Si les frais engagés par le bénéficiaire n'excèdent pas 50€ (licence et adhésion), le montant de l'aide sera de 50% du montant totale.

FORMULAIRE DE DEMANDE

Coordonnées du club

Nom du club :

Fédération d'affiliation :

Adresse du club :

Le club est :

- situé en ZRR (Zone de Revitalisation rurale)
- situé en QPV (Quartier prioritaire de la ville)
- labellisé « Norm'Handi, valides-handicapés pour un sport ensemble
- référencé sur le site www.sportsanténormandie.fr
- inscrit dans le dispositif Carte Passerelle Ecole-Club

Nom et prénom du président du club :

Tel :

Mail :

Nom et prénom de la personne en charge du dossier « Pass Sportif » :
(si différent du président)

Tel :

Mail :

Je demande que l'aide soit versée au club :

- par virement bancaire (joindre un RIB) par chèque

Je garantis que l'aide sera intégralement reversée aux personnes bénéficiaire. (Un contrôle pourra être effectué)

Je certifie que c'est la première demande d'aide Pass Sportif pour ces personnes.

Pour les jeunes, je certifie qu'il s'agit d'une première licence dans le club, et que le jeune ne bénéficie pas du Pass'Sport National (non bénéficiaire de l'Allocation de Rentrée Scolaire)

Signature du président :

Bénéficiaire de l'aide :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Établissement scolaire
(pour les jeunes) :

Coût total de la licence/adhésion :

Justificatifs joints :

Pour tous :

- Photocopie de la licence
- Facture d'adhésion/cotisation au club

Selon les cas :

- Attestation de minima sociaux de moins de 3 mois (RSA, Garantie Jeunes, ...)
- Notification MDPH de l'AAH
- Prescription médicale d'activités physiques, ou justificatif d'ALD
- Carte Passerelle Ecole-Club

Retour du dossier complet au Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Orne :

CDOS 61 – Maison Départementale des Sports - 61 bis, avenue de Basingstoke - 61000 Alençon
orne@franceolympique.com

FORMULAIRE DE DEMANDE

Coordonnées du club

Nom du club :

Fédération d'affiliation :

Adresse du club :

Le club est :

- situé en ZRR (Zone de Revitalisation rurale)
- situé en QPV (Quartier prioritaire de la ville)
- labellisé « Norm'Handi, valides-handicapés pour un sport ensemble
- référencé sur le site www.sportsanténormandie.fr
- inscrit dans le dispositif Carte Passerelle Ecole-Club

Nom et prénom du président du club :

Tel :

Mail :

Nom et prénom de la personne en charge du dossier « Pass Sportif » :
(si différent du président)

Tel :

Mail :

Je demande que l'aide soit versée au club :

- par virement bancaire (joindre un RIB) par chèque

Je garantis que l'aide sera intégralement reversée aux personnes bénéficiaire. (Un contrôle pourra être effectué)

Je certifie que c'est la première demande d'aide Pass Sportif pour ces personnes.

Pour les jeunes, je certifie qu'il s'agit d'une première licence dans le club, et que le jeune ne bénéficie pas du Pass'Sport National (non bénéficiaire de l'Allocation de Rentrée Scolaire)

Signature du président :

Bénéficiaire de l'aide :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Établissement scolaire
(pour les jeunes) :

Coût total de la licence/adhésion :

Justificatifs joints :

Pour tous :

- Photocopie de la licence
- Facture d'adhésion/cotisation au club

Selon les cas :

- Attestation de minima sociaux de moins de 3 mois (RSA, Garantie Jeunes, ...)
- Notification MDPH de l'AAH
- Prescription médicale d'activités physiques, ou justificatif d'ALD
- Carte Passerelle Ecole-Club

Retour du dossier complet au Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Orne :

CDOS 61 – Maison Départementale des Sports - 61 bis, avenue de Basingstoke - 61000 Alençon
orne@franceolympique.com